

**Mission Permanente  
du Royaume du Maroc  
Genève**



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف

**Déclaration prononcée par Monsieur Abderrazzak LAASSEL,  
Ministre Plénipotentiaire lors du débat général de la première partie  
de la session 2008 de la Conférence du Désarmement  
Genève, le 31 janvier 2008**

Monsieur le Président,

C'est pour ma délégation un grand plaisir et un honneur de vous voir à la Présidence de la Conférence du désarmement. L'attachement de votre pays frère, aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et son engagement à continuer à apporter sa contribution à tous les efforts qui visent la consolidation de la paix et de la sécurité internationales sont partagés par le Royaume du Maroc. Il m'est, également, agréable de vous féliciter pour les initiatives que vous avez entrepris par le biais des consultations inclusives, aussi bien à New York qu'ici à Genève, afin faciliter le dialogue entre les Etats Membres, et les encourager à trouver un terrain d'entente dans un forum que les divergences ont empêché d'avancer depuis une décennie. Nous sommes confiants que votre engagement personnel ainsi que votre tact diplomatique permettraient de progresser dans les travaux de la CD que nous considérons comme le seul forum de négociations multilatérales du désarmement. Notre confiance est d'autant plus confortée par les récentes déclarations des différents groupes régionaux et par la participation à la session 2008 de grandes personnalités dans l'espoir de transformer l'inertie des dix dernières années en mouvement. Cet espoir est nourri par les efforts qui ont été déployés par les Présidents de 2007 à qui nous adressons nos félicitations. L'adoption de l'ordre du jour pour la session 2008 milite en faveur d'un véritable enclenchement des travaux de la CD de manière approfondie. Ma délégation accueille avec satisfaction le nombre important de pays qui ont souhaité participer aux travaux de la Conférence en tant qu'observateurs, ce qui témoigne du regain d'intérêt de la Communauté Internationale aux questions relatives au désarmement.

Monsieur le Président,

Dans sa déclaration liminaire à notre Conférence, le Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur Ban Ki-Moon, a noté que « nous avons besoin d'avancer, parce qu'un désarmement concerté préviendra la course aux armements et la suspension de la course aux armements permettra de dédier les ressources ainsi épargnées à la réalisation des objectifs du millénaire ». Ma Délégation ne peut que partager la conviction du Secrétaire Général et lancer un appel aux Etats Membres pour transcender les clivages et s'engager dans de véritables discussions sur les quatre questions de l'ordre du jour que sont le désarmement nucléaire, les assurances négatives de sécurité, la prévention de la course à l'armement de l'espace et la cessation de production des matières fissiles.

Monsieur le Président,

Les progrès réalisés dans les travaux de la Conférence du désarmement, par la présentation du projet des Présidents L.1 assortie de la déclaration présidentielle ainsi que les autres documents introduits à la Conférence ont apporté une lueur d'espoir pour un vrai démarrage des travaux. Il nous sied maintenant tous de consolider les acquis et d'aller de l'avant en prenant en considération les intérêts de tous les Membres. Concentrons nous sur ce qui nous unit et discutons pour aplanir nos divergences. Lors de l'adoption de l'ordre du jour le 23 janvier dernier, il a bien été précisé que chaque Etat membre avait la possibilité de soumettre à l'appréciation des autres membres toute question qu'il jugerait nécessaire pour enrichir les débats au sein de la CD. Partant de ce postulat nous devons commencer à travailler sans plus nous attarder sur des discussions qui ont montré leurs limites durant les dix dernières années écoulées. Les défis auxquels nous sommes appelés à faire face de manière concertée sont bien plus grands que nous n'avons plus le droit de continuer individuellement à les colmater.

Monsieur le Président,

Ma délégation attache une importance particulière à l'application et au respect des dispositions du Traité de Non Prolifération Nucléaire et à son universalité. Les résultats de la Conférence d'examen du TNP de 2000, qui avaient donné une impulsion significative à la non prolifération nucléaire par la prorogation indéfinie du TNP et la mise en place des assurances négatives de sécurité ainsi que la destruction progressive

des arsenaux nucléaires, sont devenu des souvenirs lointains et l'échec constaté de la conférence d'examen de 2005 est venu saper tous les espoirs d'un monde exempt d'armes nucléaires. Ceci a exacerbé les tensions dans un monde en proie au terrorisme et aux extrémismes de tous genre. La mise en place de zones exemptes d'armes nucléaires notamment au Moyen Orient demeure un moyen essentiel de la non prolifération nucléaire et par là du désarmement nucléaire.

L'absence de progrès dans la mise en place d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes continue de susciter l'inquiétude de mon pays qui appelle de ses vœux qu'un accord sur cette question aboutisse rapidement.

L'endossement par le Royaume du Maroc de la déclaration de principe de l'initiative globale contre le terrorisme nucléaire ainsi que son acceptation du code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives démontrent, si besoin est, l'engagement de mon pays à lutter contre toutes les formes de terrorisme et contre la prolifération des armes de destruction massives dont les armes radiologiques ou ce qu'il est convenu d'appeler les bombes sales. Cependant, il demeure convaincu que l'efficacité de la lutte contre ce type d'armement est subordonnée à son universalité. Il est donc urgent d'œuvrer pour l'universalisation des instruments de sûreté et de sécurité des sources radiologiques et de réaffirmer le rôle central de l'Agence internationale de l'Energie atomique en matière de sûreté et de sécurité nucléaires tout en garantissant l'utilisation légitime de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Le Royaume du Maroc encourage l'engagement de négociations sérieuses et transparentes pour l'élaboration d'un instrument multilatéral universel et non discriminatoire qui interdirait de manière effective et vérifiable la production des matières fissiles à des fins militaires. Il demeure cependant flexible sur le résultat de ces négociations. Il est également important de s'atteler à la négociation d'un instrument sur la prévention de la course à l'armement de l'espace.

En conclusion, Monsieur le Président je tiens à vous assurer du soutien de ma délégation pour votre noble tâche si ardue et affirmer l'appui de ma délégation à la déclaration prononcée au nom du G21 par SE Monsieur le Représentant Permanent de Sri Lanka.

Je vous remercie